

Extrait : article 22/11/2017

Faire mieux que la loi c'est aussi l'appel que lance aux éleveurs la direction générale de l'alimentation représenté par Frédéric Laloy, du bureau de la protection animale. « La réglementation est stable depuis 2003 et le restera. Mais il y a des points qui posent problème. Il faut qu'ensemble on avance pour les améliorer. C'est un enjeu pour l'image de votre filière. »

Parmi les pratiques controversées bien que réglementaires figurent entre autres, la castration, l'ablation des queues, l'immobilisation des truies en maternité... Un meilleur abreuvement des porcs et un accès à l'air libre et au minimum à la lumière naturelle font partie aussi des sujets en discussion